

**A – Candidature – Définition du Projet**

Réception de la  
candidature de la  
collectivité

1<sup>er</sup> Rencontre  
Collectivité - SDEEG

Transmission des  
éléments techniques  
complémentaires

Analyse des éléments  
par le SDEEG

2<sup>nd</sup>e Rencontre  
Définition du projet

Définition du besoin et des  
éléments nécessaires aux  
traitements de la demande

Opportunité ENR

- **Audit énergétique obligatoire** réalisé par un prestataire du SDEEG ou nécessitant une validation si externe (1)
- Contrôles périodiques (Electricité, gaz, incendie...), autres études, etc.
- Pré-étude ENR / Etude de faisabilité
- DTA amiante, ...

**Arrêt possible de la  
collectivité à ce  
stade**

**B - Consolidation du projet - Conception**

Maitrise d'Œuvre

Passation du marché  
de Maitrise d'œuvre  
avec tranche

**APS** (1)(2)  
Avant-projet Sommaire

Première ébauche de  
l'investissement et  
choix technique (1)

Recherche des  
financements DSIL, DETR,  
Département, ...

**Arrêt possible de la  
collectivité à ce  
stade (2)**

Etudes  
complémentaires (3)

Etude structure (1)  
Amiante RAAT Etc...

**APD** (2)  
Avant-projet Détaillé

Mission Bureau de  
contrôle pour validation  
technique si nécessaire à  
ce stade

**Arrêt possible de la  
collectivité à ce  
stade (2)**

**Choix**

Maitrise d'ouvrage  
portée par la  
Collectivité (2)

Délégation Maitrise  
d'Ouvrage SDEEG

(1) Possibilité d'obtenir des aides pour la réalisation des audits énergétique via le programme ACTEE sous réserve des fonds disponibles

(2) A la charge de la collectivité si le projet ne rentre pas dans la Maitrise d'Ouvrage Déléguee

(3) A la charge de la collectivité quel que soit son choix final

